



**Communiqué de Presse**

Paris, le mardi 7 février 2023

**Propositions du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH) sur la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap**

**L'association CH(s)OSE se félicite de la proposition d'expérimentation d'une assistance sexuelle**

L'association CH(s)OSE, qui milite en faveur d'un accès effectif à la vie affective et sexuelle pour les personnes en situation de handicap, se réjouit des propositions du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), concernant la vie intime, affective et sexuelle des personnes handicapées. Ces propositions, notamment celle sur l'expérimentation d'une assistance sexuelle, représentent une opportunité significative et sont vécues comme un réel soulagement par toutes les personnes handicapées concernées. En effet, le CNCPH propose la mise en place de projets pilotes portant l'assistance sexuelle dans quelques territoires et l'autorisation de l'assistance sexuelle à titre dérogatoire pour que le ou la bénéficiaire du service, le gestionnaire, les professionnels et l'assistant.e sexuel.le bénéficient d'une protection juridique.

Le CNCPH a présenté aujourd'hui 13 propositions issues de plusieurs semaines d'ateliers participatifs qui ont parfaitement pris en considération la parole des personnes concernées, des proches et des professionnels.

Ces ateliers répondaient à une demande de Sophie Cluzel alors secrétaire d'État en charge des Personnes handicapées. Cette demande faisait suite à la réponse, en septembre 2021, du Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE) sur le thème de la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.

Concernant l'assistance sexuelle, le CCNE réitérait son attachement au cadre légal actuel relatif à la prostitution et aux principes éthiques qui en découlent : « *S'agissant des personnes en situation de handicap empêchées physiquement d'accéder à des*

*relations sexuelles, la recherche d'une solution à leur égard (peut-être de type expérimental) de nature à permettre un droit effectif d'accès à une vie sexuelle ne soulève pas de questions éthiques en soi, mais nécessiterait de modifier le cadre légal relatif à la prostitution et donc de s'affranchir des principes éthiques qui s'y réfèrent, auxquels le CCNE est également particulièrement attaché. Cette décision est éminemment politique et législative. »*

Cet avis en demi-teinte sur l'assistance sexuelle évoquait une solution expérimentale mais renvoyait les politiques à leur responsabilité.

Aujourd'hui la proposition du CNCPH sur l'assistance sexuelle, développe cette idée d'expérimentation. Bien que modeste territorialement, c'est une opportunité politique majeure. Par son cadre éthique et la qualité proposée en matière de formation, elle pourrait enfin démontrer la faisabilité de ces services et les bénéfices pour les personnes en situation de handicap, les assistant.e.s sexuel.le.s et plus largement leur entourage.

Ch(s)ose salue par ailleurs les 12 autres propositions, toutes aussi importantes, pour la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.

L'association espère que l'ensemble de ces propositions sera enfin repris et mis en œuvre par les pouvoirs publics lors de la Conférence Nationale du Handicap qui devrait avoir lieu au printemps.



L'association CH(s)OSE a été créée en janvier 2011 à l'initiative du Collectif Handicaps et Sexualités (CHS). Elle a pour objectif de militer en faveur d'un accès effectif à la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap, notamment à travers la création de services d'accompagnement sexuel. L'association fédère des personnes morales (AFM, APF France handicap, GIHP) et physiques (personnes en situation de handicap, professionnels, etc).  
<http://www.chs-ose.org/>

## **CONTACT PRESSE**

**APF France handicap** : Sophie Lasbleis : [sophie.lasbleis@apf.asso.fr](mailto:sophie.lasbleis@apf.asso.fr)

01 40 21 10 93 - 06 89 74 97 37